

# APPEL DE PROJETS

## LA RÉGION DE COATICOOK SE RELÈVE

Dans le cadre du projet des Éclaireurs du CIUSSS de l'Estrie – CHUS



**CONCERTATION POUR LA SOLIDARITÉ  
ET L'INCLUSION SOCIALE  
DE LA MRC DE COATICOOK**

Février 2022

## **Mise en contexte**

La Concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale (CSIS) de la MRC de Coaticook lance un appel de projets pour aider la communauté à se relever. Le financement provient du projet des éclaireurs du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

## **Le projet des éclaireurs, qu'est-ce que c'est ?**

Le projet vise à augmenter la capacité d'adaptation et la résilience des citoyens et citoyennes et de la communauté à la suite des épreuves des derniers mois, et des prochains défis que nous connaissons dans les prochains mois.

L'appel de projets vise à soutenir des activités et services, des outils ou offres de formations pour améliorer la santé psychologique de notre communauté. Les projets doivent tourner autour des thématiques comme l'inclusion, la lutte contre les préjugés, prendre soin de soi et des autres, la prévention du suicide et la reconnaissance de la détresse, les saines habitudes de vie, la connaissance des ressources de la communauté, la participation citoyenne et bien d'autres.

## **Est-ce que ce sont les mêmes éclaireurs que ceux du CAB ?**

Pas tout à fait. En fait, les éclaireurs du CAB existent depuis plusieurs années, mais leur mandat est similaire, c'est-à-dire que les éclaireurs sont à l'affût des personnes qui semblent en détresse. Le rôle des éclaireurs est donc de référer une personne vers les groupes communautaires ou un des travailleurs de proximité du milieu (familles et jeunes enfants, adolescents et adultes, aînés ou travail de rang).

Ce qu'on cherche à faire, c'est faire du bien à notre communauté et prendre soin des membres de celle-ci en se donnant des outils pour le faire. Que ce soit via des activités, des formations, des services ou en soutenant le réseau des éclaireurs, nous encourageons les organisations de la région de Coaticook à nous soumettre leurs projets pour aider notre communauté à se relever !

## **Séance d'information**

Le vendredi 18 février de 12 h à 13 h aura lieu une séance d'information sur l'appel de projets. Celle-ci sera aussi enregistrée et disponible sur le site de Ressources Coaticook dans la section [Concertation | CSIS](#), dès le 22 février 2022.

### Organisations admissibles

- Organismes communautaires
- Associations
- OBNL
- Municipalités
- Groupes de citoyens·nes (éclaireurs ou non)
- Entreprises et institutions
- Milieu scolaire
- Équipe-relais du CIUSSS

### Dépenses non admissibles

- Financement de la dette ou le remboursement d'emprunts déjà conclus ou à venir;
- Financement des initiatives déjà réalisées;
- Dépenses remboursées par un autre programme;
- Dépenses visant l'achat ou la rénovation de biens immobiliers ou de véhicules de transport;
- Salaire des ressources humaines ou les autres dépenses servant à la mission globale de l'organisation, donc directement reliées aux activités régulières de l'organisme bénéficiaire.

### Quatre grandes catégories de projets

- Activité de formation et/ou de codéveloppement
- Activités et services en santé psychologique (en ajout à ce qui est déjà offert)
- Soutien à des organismes communautaires contributifs aux réseaux d'éclaireurs
- Frais d'activités organisées par et/ou pour les éclaireurs

### Thématiques

- Participation citoyenne
- Inclusion sociale et bienveillance
- Prendre soin de soi
- Prendre soin des autres
- Vivre une activité de rétablissement
- Écoute Active
- Médiation citoyenne et culturelle
- Prévention du suicide
- S'outiller : proches aidants-es
- Lutte aux préjugés/inclusion
- Saines habitudes de vie
- Reconnaître la détresse
- Connaître les ressources de la communauté
- Résilience
- S'outiller : communauté LGBTQ+
- S'outiller : victimes de violence conjugale ou autre

### Formulaire de demande

Le formulaire de demande est disponible sur le site de Ressources Coaticook dans la section [Concertation | CSIS](#) dès le 22 février. Ce dernier doit être complété, signé et retourné avant le lundi 7 mars, 16 h, à l'adresse [cdccoaticook@videotron.ca](mailto:cdccoaticook@videotron.ca).

### Financement disponible et date d'échéance

Une enveloppe globale de 50000 \$ est disponible pour des projets qui devront être terminés au plus tard le 6 juin 2022, et la reddition de compte soumise au plus tard le 10 juin 2022, 12 h. Le formulaire de reddition de compte est également disponible sur le site de Ressources Coaticook dans la section [Concertation | CSIS](#) à compter du 22 février.

### Reddition de compte

Le formulaire de reddition de compte est disponible sur le site de Ressources Coaticook dans la section [Concertation | CSIS](#) dès le 22 février. Ce dernier doit être complété, signé et retourné avant le 10 juin 2022, 12 h, à l'adresse [cdccoaticook@videotron.ca](mailto:cdccoaticook@videotron.ca). La reddition de compte ne nécessite pas de dépôt de pièces justificatives, mais le promoteur devra les conserver en cas de besoin.

### Approbation des projets

Un comité d'analyse se penchera sur les projets déposés et une décision finale sera remise au plus tard le 31 mars 2022.

### Intention de dépôt

Afin de faciliter la collaboration entre les promoteurs, les organisations désirant déposer un projet sont invitées à le signifier dans [ce document](#) afin d'éviter les doublons et créer des partenariats entre les actrices et acteurs du milieu.

### Information

Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook

[cdccoaticook@videotron.ca](mailto:cdccoaticook@videotron.ca)

819 849-3343